

**DECISION DU DIRECTEUR DU CENTRE DES SERUMS ET VACCINS (IPM) N° 234
DU 2.9. Dece. 2023. PORTANT APPEL A CANDIDATURE AU POSTE DE MEDECIN BILOGISTE
CONTRATCUEL A L'IPM.**

LE DIRECTEUR DU CENTRE DES SERUMS & VACCINS (IPM) ;

- Vu le Dahir n° 1-58-008 en date du 24 février 1958 portant sur le Statut Général de la fonction publique tel qu'il a été modifié ou complété ;
- Vu le Décret Royal n°176-66 du 1^{er}4 Rabia I L387 (23 juin) relatif au Centre des Sérums et Vaccins tel qu'il a été complété notamment par le décret Royal n°687-67 du 26 Châabane 1387 (29 Novembre 1967) concernant l'Institut Pasteur du Maroc ;
- Vu la décision fixant l'organisation de l'Institut Pasteur du Maroc en date du 22 Octobre 2012 ;
- Vu le statut du personnel de l'Institut Pasteur du Maroc.

DECIDE

Article Premier :

Le Directeur du Centre des Sérums & Vaccins (IPM) lance un appel à candidature pour pourvoir le poste de Médecin Biologiste contractuel de l'IPM.

Article 2 :

Cet appel à candidature est ouvert aux candidats intéressés remplissant les conditions suivantes :

- Etre de nationalité marocaine ;
- Titulaire du diplôme de spécialité médicale (spécialités de biologie) ou du diplôme de spécialité pharmaceutique et biologique (spécialités biologiques) délivré par l'une des facultés marocaines ou d'un diplôme d'une faculté étrangère reconnu équivalent par l'autorité gouvernementale compétente;
- Les compétences requises :
 - **Techniques** : Prélèvement (veineux, artériels, urinaires, bactériologiques, mycologiques,...), manipulation des instruments de biologie (microscope, micropipette, ...), manipulation des outils informatique, manipulation des automates,
 - **Organisationnelles** : Organisé, méthodique, minutieux, habile, sens critique devant l'examen urgent,
 - **Relationnelles** : Accueillant, bonne capacité d'écoute, sens de communication, capacité de gestion d'équipe
 - **Personnalité** : Conscience professionnelle, sérieux, autonome, actif et responsable.
- Avoir une expérience professionnelle, dans le domaine de biologie médicale publique ou privé, minimum de 2 ans ;
- Justifier de la maîtrise de la réglementation applicable aux établissements publics en matière de biologie médicale ;
- Maîtriser parfaitement les langues arabe et française. La maîtrise de l'Anglais serait un atout.

Article 3 :

Le titulaire de ce poste a pour missions d'assister le Chef de Département de Biologie & Médical et le Directeur dans les activités:

Administratives :

- Introduction de nouveaux paramètres et méthodes ;
- Définir les besoins en formation, assistance et évaluation des formations ;



- Assurer l'assiduité, la répartition des tâches, l'affectation des postes et arrêter les emplois de temps du personnel ;
- Validation des besoins d'achat en matériel, réactifs et consommables ;
- Assurer l'encadrement et la formation de l'ensemble du personnel ;
- Mettre en œuvre et appliquer les règles d'hygiène et de sécurité ;
- Améliorer le niveau de compétence du personnel compte tenu de l'évolution des technologies ;
- Partager ses connaissances avec le personnel.

Management de la qualité

- Définir et communiquer la politique qualité et l'objectif qualité au sein du laboratoire ;
- Suivre la réalisation de l'objectif qualité ;
- Surveiller les résultats de mesure de performance des processus ;
- Suivre la réalisation des corrections, actions correctives et actions préventives (en collaboration avec le RMQ) ;
- Planifier, préparer et diriger les revues de direction (en collaboration avec le RMQ).

Analyses

- Vérification des calibrations, des contrôles et du bon fonctionnement et maintenance des automates ;
- Validation biologique et finale des résultats ;
- Superviser la réalisation des analyses biologiques médicales ;
- Validation et interprétation des résultats ;
- Contrôler les équipements du laboratoire ;
- Assurer la communication avec les médecins, les patients, les confrères.

Responsabilité :

- Gérer le laboratoire ;
- Porter une blouse blanche ;
- Assurer l'affectation du personnel aux différents postes de travail ;
- Respect du secret professionnel et de la confidentialité ;
- Veiller à l'application du guide de bonne exécution des analyses GBEA.

Autorité :

- Direction du laboratoire ;
- Gestion du personnel ;
- Gestion du matériel, des stocks, des achats... ;
- Octroyer les dérogations au sein du SMQ.

Article 4 :

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Demande motivée de candidature adressée au Directeur de l'IPM;
- Copie certifiée conforme du diplôme ;
- Copie certifiée conforme de CIN ;
- Le curriculum vitae (CV) indiquant les compétences du candidat, son parcours académique et professionnel ainsi que les postes et fonctions occupés;

- Le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par le candidat pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste à pourvoir;
- Les documents justifiant de l'expérience professionnelle de l'intéressé.

Article 5 :

Les dossiers de candidature dûment constitués sous pli fermé doivent être déposés, contre récépissé, en cinq (05) exemplaires, plus une copie sous format électronique au Bureau d'ordre du Centre des Sérums & Vaccins (Institut Pasteur du Maroc) (1, Place Louis Pasteur 20360 Casablanca), au plus tard le 31 janvier 2023 à 16H30.

Article 6 :

Une commission de sélection sera désignée pour effectuer des entretiens avec les candidats remplissant les conditions sus mentionnées. L'épreuve de l'entretien consiste en un exposé de 45mn fait par le candidat sur le plan d'action et la méthodologie de travail proposés par lui pour la gestion, le développement et l'amélioration de la performance du poste.

Cet exposé donne lieu à un entretien avec les membres de la commission de sélection. La commission évalue les capacités du candidat à assurer les missions dévolues au poste.

Les dossiers de candidature doivent parvenir à l'IPM au plus tard le **20 Janv 2023** à 16h 30.

Pr. MAHMOUD EL HACHANE
CENTRE DE SÉRUMS
ET VACCINS